

BStGer BV.2011.5 vom 22. März 2011

Bundesstrafgericht, 2011-03-22, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bstger_BV.2011.5

FR: TPF BV.2011.5 du 22 mars 2011

IT: TPF BV.2011.5 del 22 marzo 2011

Regeste

Production de documents (art. 26 en lien avec l'art. 46 DPA). Effet suspensif (art. 28 al. 5 DPA).

Erwägungen

E. 3

Les dossiers des causes sont transmis au Directeur de l'Administration fédérale des contributions en sa qualité d'autorité compétente pour statuer sur les conclusions de la recourante.

E. 4

La présente décision est rendue sans frais.

E. 5

Il n'est pas alloué de dépens.

Bellinzone, le 22 mars 2011

Au nom de la Ire Cour des plaintes du Tribunal pénal fédéral

Le président:

La greffière:

Distribution

- Me Jean-Marc Carnicé, avocat - Administration fédérale des contributions

Indication des voies de recours Il n'existe pas de voie de recours ordinaire contre cet arrêt.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.